



Dialogue régional sur les Contributions Déterminées au niveau National pour l'Afrique

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT A FAIBLE INTENSITE DE CARBONE ET RESILIENT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DU BENIN

Présenté par **Wilfried B. MONGAZI**

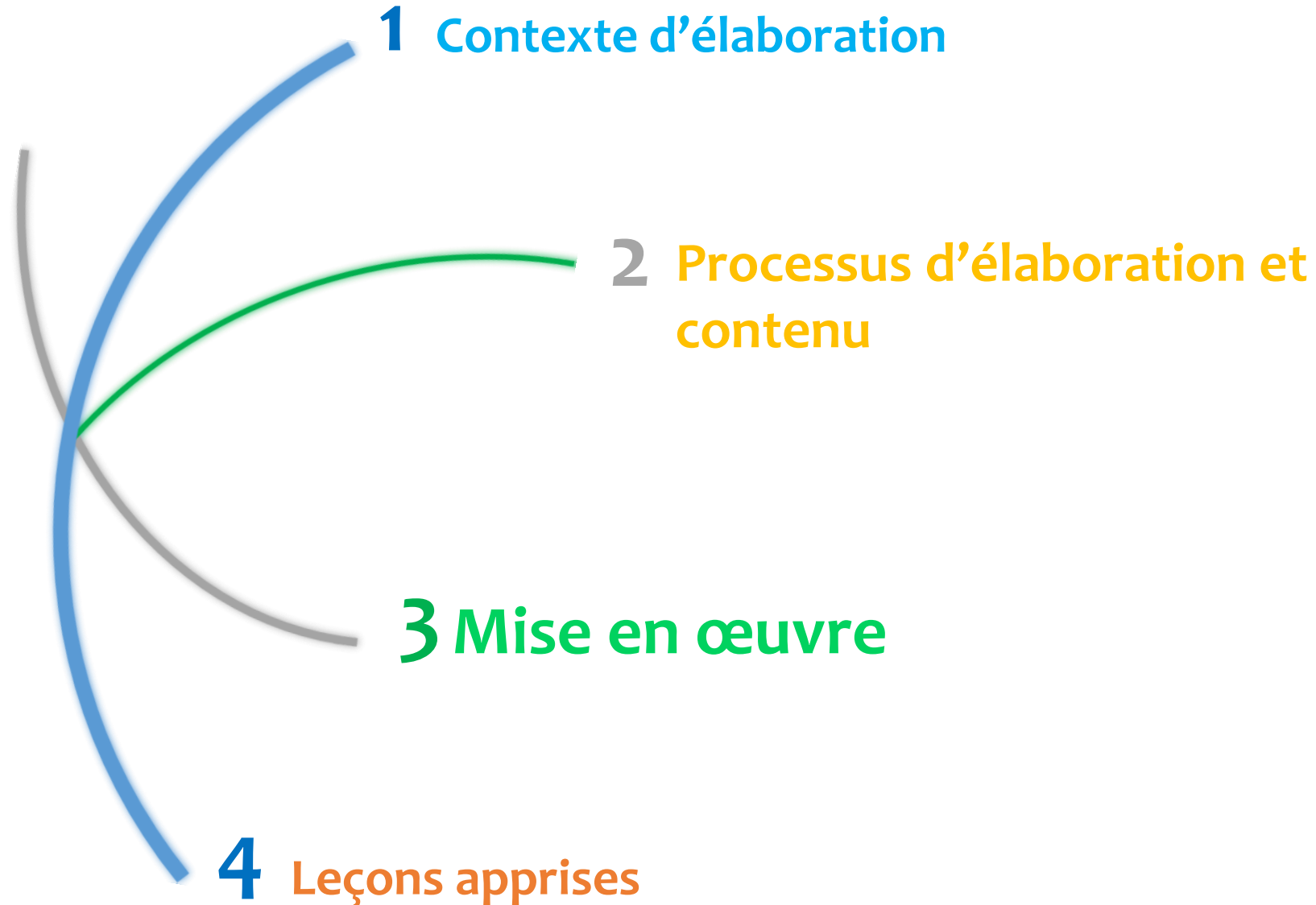
Coordonnateur National des CDNs

Coordonnateur du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction des SLCPs

Membre de l'équipe national d'inventaire des GES

Accra, les 18 et 19 mars 2019

POINTS À ABORDER



Motivations

La Conférence des Parties de Cancun en 2010 (Décision 1/CP.16) :

Paragraphe 65: « Encourage les pays en développement à élaborer des stratégies ou plans de développement à faible intensité de carbone dans l'optique du développement durable. »

Accord de Paris (Article 4)

Paragraphe 6: « les PMA et les PIED peuvent établir et communiquer des stratégies, plans et mesures de développement à faible émission de GES correspondant à leur situation particulière »

Paragraphe 19: « toutes les Parties devraient s'employer à formuler et communiquer des stratégies à long terme de développement à faible émission de GES, en gardant à l'esprit l'article 2 compte tenu de leurs RCMD-CR, eu égard aux différentes situations nationales. »

Décision 1/CP.21 (Conférence des Parties de Paris)

Paragraphe 35: « Invite les Parties à communiquer, d'ici à 2020, au secrétariat leurs stratégies de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre à long terme pour le milieu du siècle conformément au paragraphe 19 de l'article 4 de l'Accord, et charge le secrétariat de publier sur le site Web de la Convention les stratégies de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre communiquées par les Parties »

Septembre 2013:

Présentation des efforts du Bénin dans le domaine des changements climatiques à l'Agence Française de Développement (AFD)

L'AFD, à travers l'ADETEF, a approché le PF-CC de l'intention de son institution et du FFEM à appuyer le Bénin à élaborer sa SDSCRCC
(Appréciation des efforts du Bénin et Pérennisation des acquis)

Manifestation d'intérêt du Ministère en charge de l'environnement à l'adresse de l'AFD

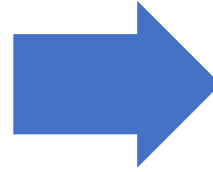
**Conseil des Ministre de Mai 2013, recommandation
« Prendre des mesure nécessaires pour l'élaboration d'une SDSCRCC (MPD, MEM, ME)**

PROCESSUS D'ÉLABORATION

2 missions préparatoires de l'ADETEF

02-08/12/2013 et 05-11/03/2014

- Définir les grands domaines d'intervention du projet (National et décentralisé) et l'arrangement institutionnel



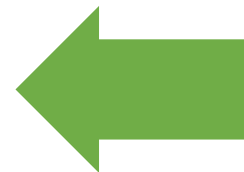
Accord

- Signature du Protocole d'Entente entre le Ministère en charge de l'environnement et ADETEF.



Feuille de route

- Elaboration de la feuille de route lors d'un atelier (10-14/11/2014)
- Validation de la feuille de route le 19/02/2015

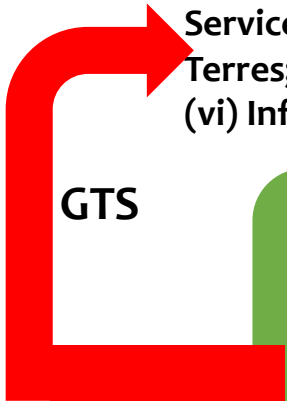


Elaboration et adoption de la stratégie

- Recrutement des Consultants
- Mise en place de six Groupes Thématiques Sectoriels (GTS)*
- Atelier méthodologique
- Validation interne des rapports sectoriels
- Ateliers régionaux
- Elaboration du draft de la stratégie
- Adoption en Conseil des Ministres

* (i) Agriculture et développement rural; (ii) Energie et Services Energétiques; (iii) Foresterie et Utilisation des Terres; (iv) Ressources en Eau; (v) Santé et Assainissement; (vi) Infrastructures et Etablissement humain.

GTS



CONTENU

Stratégie de Développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques

03 Piliers

Pilier 1 : Renforcement de la résilience des communautés locales et des systèmes de production agricoles

05 sous-programmes

Pilier 2 : Réduction des émissions de GES d'origine anthropique et amélioration du potentiel de séquestration de carbone

03 sous-programmes

Pilier 3 : Réduction des risques climatiques pour la réduction de la vulnérabilité des communautés faces aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux maladies sensibles au climat

04 sous-programmes

Pilier 1: Renforcement de la résilience des communautés locales et des systèmes de production agricoles

- **SP-1** : Sous-programme de renforcement de la résilience des communautés et filières agricoles ;
- **SP-2** : Sous-programme de mise en place des services financiers climatiques structurant ;
- **SP-3** : Sous-programme national de renforcement de capacité des collectivités locales en appui à l'émergence de pôles régionaux de développement résilient face aux changements climatiques ;
- **SP-4** : Sous-programme de construction des barrages à but multiple ;
- **SP-5** : Sous-programme de forages, de construction de réservoirs, d'adductions d'eau potable et de gestion communautaire des ouvrages.

Pilier 2: Réduction des émissions de GES d'origine anthropique et amélioration du potentiel de séquestration de carbone

- **SP-6** : Sous-programme d'appui à la transition énergétique ;
- **SP-7** : Sous-programme de développement d'un mécanisme de contrôle/réglementation des émissions de GES ;
- **SP-8** : Sous-programme de renforcement des puits de carbone et de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Pilier 3: Réduction des risques climatiques pour la réduction de la vulnérabilité des communautés faces aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux maladies sensibles au climat

- **SP-9** : Sous-programme de mise en place et de restauration du réseau d'écoulement naturel et de drainage des eaux pluviales ;
- **SP-10** : Sous-programme de renforcement du système d'alerte précoce de l'information climatique et de gestion des risques de catastrophes naturelles ;
- **SP-11** : Sous-programme sous régional de protection des côtes d'Afrique de l'Ouest ;
- **SP-12** : Sous-programme de lutte antivectoriel des maladies sensibles au climat.

MISE EN ŒUVRE

FNRB
COP 23

- Contact avec le Programme Intra-ACP de l'Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques

Novembre 2018

- Formulation par le Bénin de la requête d'appui à la mise en œuvre de sa stratégie, soumise au Programme Intra-ACP

Décembre 2018

- Validation de l'ordre de mission du Programme Intra-ACP

MISE EN ŒUVRE (APPUI DE L'AMCC)

1. Elaboration du Plan d'action de la Stratégie

2.1. Elaboration d'une note conceptuelle sur le Renforcement des puits de carbone et de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (atténuation)

Ordre de mission

Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques

(Programme Intra-ACP de l'AMCC+)

2.3. Elaboration d'une note conceptuelle sur le Renforcement de la résilience des communautés et filières agricoles (adaptation)

2.2. Elaboration d'une note conceptuelle sur la Construction de barrages à buts multiples (adaptation)

ARRIMAGE AVEC LES CDNS

Les CDNs sont élaborées sur la base des secteurs et Piliers de la stratégie

	Agriculture	Energie	UTCATF
ATTENUATION	Techniques culturales améliorées, gestion de la fertilité des sols, aménagements hydro-agricoles	Production d'électricité à partir de gaz naturel et de sources d'énergies renouvelables, éclairage électrique en remplacement du kérosène, efficacité énergétique, foyers améliorés et promotion du gaz butane pour réduire la consommation de bois-énergie	Protection et conservation des forêts naturelles et plantations existantes, reboisement

	Agriculture	Gestion des ressources en eau	Gestion du littoral	Foresterie
Adaptation	Diversification et promotion des filières agricoles à haute valeur ajoutée, infrastructures agricoles résilientes, agriculture intelligente face au climat, nouveaux calendriers agricoles, productivité accrue	Accès universel à l'eau potable, renforcement de la disponibilité de l'eau, promotion des économies d'eau, réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux stress hydriques, aux inondations et à la dégradation de la qualité de l'eau, renforcement de l'information climatique et hydrologique et prévision des aléas climatiques.	Protection du littoral, des établissements humains et des ressources contre le risque d'élévation du niveau de la mer, assainissement des berges, des lacs et lagunes, protection des écosystèmes marins et lagunaires	Reboisement intensif, gestion durable des forêts domaniales et communales, adaptation du cadre législatif et réglementaire, actualisation de l'inventaire forestier national, réduction de la vulnérabilité à la dégradation des écosystèmes forestiers, promotion de l'agroforesterie, développement des écosystèmes de mangroves

ARRIMAGE AVEC LES CDNs (SUITE)

- **Stratégie de Développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques est à l'horizon temporel 2025:** l'élaboration de la stratégie a été guidée par le document de perspective Bénin ALAFIA 2025 qui prévoit à l'horizon 2025, de faire du Bénin, « *un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social* ».
- **Conformément à la décision 1/CP 21 para 24,** les parties dont les CDNs comporte un calendrier jusqu'à 2030 de communiquer ou d'actualiser d'ici à 2020 cette contribution et à le faire ensuite tous les 5 ans conformément au para 9 de l'art 4 de l'AP. En 2025, une actualisation des CDNs sera faite Mais bien avant en 2024 le document de Stratégie sera revu.

1. Large consultation des acteurs pour une convergence d'actions et de la ligne à suivre;
2. Prise en compte de tous les secteurs de développement du pays;
3. Implication de tous les acteurs clés dans la collecte et la rédaction des rapports sectoriels pour garantir de la prise en compte des préoccupations des secteurs;
4. Validation régionale des rapports sectoriels pour donner l'assurance au niveau local de la validation de leur préoccupation ;
5. Validation nationale du document de stratégie pour donner un caractère officielle d'où sa prise en compte dans les documents de planification;
6. Importance avérée des Groupes Thématiques sectoriels qui a permis de mieux appréhender la particularité de chaque secteur.

JE VOUS REMERCIÉ.